



Statistiques sur l'ACE pour l'année de prestation 2024-2025

Tableau 5 : Bénéficiaires et paiements de l'ACE par la région de tri d'acheminement et nombre d'enfants à charge

Île-du-Prince-Édouard										
	Total, tous les bénéficiaires		1 enfant		2 enfants		3 enfants ou plus		Enfants à charge auparavant	
RTA	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars
C0A	5 200	40 562	2 100	9 793	1 930	15 954	910	14 078	260	737
C0B	3 290	27 881	1 310	6 350	1 210	10 935	600	10 188	170	409
C1A	2 030	15 651	1 010	5 097	610	5 571	260	4 440	150	543
C1B	1 720	11 850	650	2 638	700	5 149	270	3 768	100	294
C1C	670	5 074	310	1 480	240	2 062	90	1 427	30	105
C1E	1 510	10 647	640	2 904	540	4 169	230	3 244	100	329
C1N	1 810	14 865	760	3 895	660	5 886	280	4 717	110	367
Total	16 220	126 528	6 780	32 157	5 890	49 726	2 630	41 862	920	2 784

Notes:

1. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine la plus proche et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Un zéro [0] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
3. Les enfants dans une entente de garde partagée sont comptés sous chaque bénéficiaire.
4. L'ARC utilise l'adresse postale et le code postal du déclarant tels qu'ils apparaissent sur la déclaration de revenus et de prestations T1 pour déterminer la région de tri d'acheminement. Les totaux de ce tableau peuvent ne pas correspondre à ceux des autres tableaux de cette publication en raison de l'absence de renseignements sur la RTA.